

ASSISTANCE JURIDIQUE TELEPHONIQUE



Jérôme SANNIER, Associé chez CDC

A compter du **1^{er} JANVIER 2015**, et pour les Transporteurs, Commissionnaires, Voituriers, et autres acteurs du transport, assurés chez CHOMEL-DUMAS-CHAVANE, un numéro de téléphone ainsi qu'un courriel sont mis à leur disposition pour leur fournir une **ASSISTANCE JURIDIQUE TELEPHONIQUE** :

TEL : 04 72 56 19 81 (Standard ouvert entre 9H00 et 12H00, et entre 14H00 et 18H00).

Courriel : atj@chomel-dumas-chavane.com

Ce service, **TOTALEMENT GRATUIT**, a pour but d'apporter à nos Assurés un service supplémentaire, dédié aux problématiques de la **VIE PROFESSIONNELLE** des Transporteurs, et dans les domaines suivants :

- Le Droit Pénal des Personnes Physiques et de la Personne Morale,
- Le Droit Civil,
- Le Droit Social et Prud'homal,
- Le Droit Commercial,
- Le Droit Administratif.

Sur simple appel téléphonique, ou simple mail, CHOMEL-DUMAS-CHAVANE, s'engage à adresser **TELEPHONIQUEMENT**, l'information sollicitée dans les **48H maximum**.

M. Jérôme SANNIER